

## Chargés & Directeurs de recherche du Développement Durable



# **Elections COMEVAL** et CAP « CR »

## **ATTENTION : vote par correspondance uniquement**Les votes doivent arriver à La Défense avant le 13 juin 2019

## Rôle de la Commission d'Évaluation

La Commission d'Évaluation (COMEVAL) compte 36 membres titulaires : 18 élus du personnel (9 CR et 9 DR) et 18 représentants de l'administration qui sont des personnalités scientifiques reconnues. Les représentants du personnel disposent de suppléants.

Cette commission joue un rôle essentiel sur les évaluations les promotions et les recrutements. Elle couvre un large panel de domaines de compétences : sciences pour l'ingénieur, sciences humaines et sociales, sciences de la vie, sciences et technologies de l'information et de la communication.

COMEVAL Chargés de Recherche	COMEVAL Directeurs de Recherche
<ul> <li>M. BEHR Michel - IFSTTAR</li> <li>M. NEDJAR Boumediene - IFSTTAR</li> <li>Mme GLINSKY Nathalie - CEREMA</li> <li>M. DESPREZ Cédric - IFSTTAR</li> <li>M. CESBRON Julien - IFSTTAR</li> <li>M. MOUJALLED Bassam - CEREMA</li> <li>M. ADELAÏDE Lucas - IFSTTAR</li> <li>M. GAUVREAU Benoît - IFSTTAR</li> <li>M. DUPONT Laurent - IFSTTAR</li> <li>Mme EVIN Morgane - CEREMA</li> <li>Mme CHANCIBAULT Katia - IFSTTAR</li> <li>Mme HAZA-ROZIER Elisabeth - CEREMA</li> </ul>	<ul> <li>M. ROSSI Pierre - IFSTTAR</li> <li>M. KANE Malal - IFSTTAR</li> <li>M. BETAILLE David - IFSTTAR</li> <li>M. CHARBONNIER Pierre - CEREMA</li> <li>M. KHOUDOUR Elouahdi - CEREMA</li> <li>M. CHAILLEUX Emmanuel - IFSTTAR</li> <li>Mme RENAUDIN Valérie - IFSTTAR</li> <li>Mme MASSON Catherine - IFSTTAR</li> <li>M. DIENG Lamine Mohamadou - IFSTTAR</li> <li>Mme CHABOT Armelle - IFSTTAR</li> <li>M. FAUCHARD Cyrille - CEREMA</li> <li>Mme GASC Muriel - CEREMA</li> </ul>

## Rôle de la CAP

La CAP des chargés de recherche comporte 6 membres titulaires : 3 élus du personnel et 3 représentants de l'administration. Il y a autant de suppléants que de titulaires. Le président de chacune de ces CAP est le directeur des Ressources Humaines.

La CAP est complémentaire de la Commission d'Évaluation : elle traite des questions telles que la mobilité, les questions individuelles spécifiques... Elle est aussi un lieu d'échange avec l'administration sur les effectifs, les rémunérations, le fonctionnement de chacun des grades.

#### Chargé(e) de recherche classe normale

- M. DESPREZ Cédric IFSTTAR
- M. DUPONT Laurent IFSTTAR
- M. NEDJAR Boumediene IFSTTAR
- Mme CHANCIBAULT Katia IFSTTAR

## **Votez pour les listes CFDT-UNSA!**

Les listes de candidats que nous proposons à vos suffrages associent renouvellement et expérience.

La CFDT a des élus en COMEVAL depuis plusieurs années. En outre, une partie d'entre eux se représentent et elle se renforce avec des représentants de l'UNSA :

- afin que les "anciens" aident à la transition vers une nouvelle commission
- pour répondre à la nécessité de couvrir l'ensemble des disciplines

L'équilibre réglementaire hommes / femmes est évidemment respecté. Pour poursuivre les actions engagées, pour assurer la cohérence des activités des CAP et de la COMEVAL, **votez CFDT-UNSA**.

## Quelques éléments de bilan

#### **ACTIVITES:**

Comptant parmi nous des membres des anciens comités d'évaluation et CAP, nous avons pu porter, dans ces instances, des positions cohérentes. Nous avons défendu une conception de la recherche qui prend en compte la spécificité de chacun de nos établissements : selon les équipes, la recherche peut être plus amont ou plus appliquée. Différentes facettes de nos activités ont été développées : enseignement, conseils, normalisation, activités contractuelles... Dans les écoles, les activités d'enseignement et pédagogiques sont très prenantes.

#### **PROMOTIONS:**

En CAP, nous nous battrons pour la promotion de **tous** les chercheurs classés par la Commission d'Évaluation, et cela quel que soit leur organisme de rattachement.

#### **REVALORISATIONS:**

Après une revalorisation obtenue via la mise en place de la PSR, offrant des carrières plus attractives, nos organisations (CFDT et UNSA) ont permis d'apporter des points d'indice dans les grilles de référence avec la signature du protocole PPCR (« Parcours Professionnel, Carrière, Rémunération »).

Nous contribuons aussi au débat définissant les règles qui régiront le « RIFSEEP », nouveau régime de primes qui va s'appliquer à nos corps de chercheurs ; nous attachons la plus grande importance à avoir des règles claires, équitables et qui valorisent correctement les fonctions de tous.

#### Etre nombreux à voter CFDT - UNSA avant le 13 juin 2019

Les corps de chercheurs ne sont pas encore reconnus à leur juste place au sein des ministères et établissements publics (Ifsttar, Cerema...). Avec vous tous, il reste des combats à mener.

#### Améliorer le déroulement de carrière

Nos carrières doivent pouvoir se dérouler sans blocage. Nos organisations (CFDT et UNSA) ont défendu la fusion des grades CR2 et CR1 et la création d'une classe exceptionnelle. Nous avons aujourd'hui la classe normale et la hors classe.

Que l'on soit chargé ou directeur de recherche, ancien agent contractuel ou chercheur issu des concours, les blocages sur les créations de poste entravent les évolutions de carrière, les activités, les rémunérations et compromet à terme le montant des retraites.

## Défendre l'activité de recherche et l'emploi

Pour la CFDT et l'UNSA, l'activité de recherche ne doit pas être marginalisée, son autonomie ne doit pas être menacée, et ses moyens doivent être maintenus. L'enjeu en est un service public de qualité et de référence dans les domaines des transports, de l'aménagement, de l'environnement.

Lors des CAP comme en Commission, la CFDT et l'UNSA se battront en faveur de l'obtention de créations de postes. Une politique d'emploi active est indispensable pour que des thématiques de recherche ne soient pas menacées lors de départs à la retraite. De nouveaux sujets émergent, favorisent l'innovation et constituent un investissement pour l'avenir.

La CFDT et l'UNSA défendent l'investissement dans la recherche.

